

Motion contre le tri des élèves

L'intersyndicale réunie le 6 juin avec la CGT Educ'Action, SUD 71, la FNEC FP-FO 71 et la FSU 71 fait la proposition d'une Motion à présenter lors du dernier conseil d'école.

L'Objectif est de proposer au dernier conseil d'école de valider une motion établie en conseil des maîtres, exprimant le désaccord avec la mise en place de groupes de niveau au collège et le refus de participer à la sélection des élèves de CM2 lors des conseils école-collège avec l'appui des parents.

Cette motion pourra être un appui pour ne transmettre que les informations jugées pertinentes dans l'intérêt de l'élève (PPRE, incompatibilité entre élèves...) au conseil école/collège.

« Les groupes de niveau, une des composantes du « choc des savoirs », perturberaient complètement

1. l'organisation de la rentrée prochaine
2. les conditions d'apprentissage
3. et les conditions d'enseignement.

Cela serait la fin de la notion de classe comme référence.

Cela rognerait les options.

Cela supprimerait des heures de dédoublements dans l'ensemble des disciplines.

Il faudrait aussi que tous les cours de français et de mathématiques aient lieu en même temps, se mettre d'accord avec les établissements voisins ayant un enseignant en commun, détacher des professeurs du primaire vers le secondaire... Alors même que le manque de professeurs dans le premier et le second degré est patent.

Il y aurait certainement cours le mercredi et le samedi.

Selon les études, les groupes de niveaux ne sont pas une réponse aux besoins des élèves, mais aggravent les inégalités scolaires et participent à la mise en place d'une scolarité à plusieurs vitesses.

C'est pourquoi le conseil (des maîtres/d'école) refuse le tri en trois groupes « de besoin », les évaluations nationales standardisées et leur généralisation qui équivaldraient à faire un groupe de bons, de moyens et de faibles.

Le Conseil d'école réuni le, appuie les enseignants qui refusent d'accepter le tri de leurs élèves.

Signature